

CASABLANCA, LE 30/05/2019

NOTE D'INFORMATION

Réf. : 001/MUP/19

Chères Adhérentes, Chers Adhérents,

Nous avons le plaisir de vous informer de la disponibilité de notre **nouvelle feuille de soins**.

La nouvelle feuille est disponible au niveau du siège de la MUPRAS, à ses antennes au siège RAM, au niveau des associations des retraités et des associations professionnelles. Cette nouvelle feuille est aussi disponible sur notre site web www.mupras.com, et peut être téléchargée en allant à la rubrique « Imprimés Mupras ».

Nous tenons à vous préciser que chaque feuille de soins est une déclaration de maladie qui contient un identifiant numérique unique, de ce fait l'utilisation du même identifiant (photocopies de la feuille de soins) pour plusieurs demandes de remboursement sera automatiquement rejeté.

Nous vous informons aussi que la nouvelle feuille de soins répond à l'obligation de notre Mutuelle de respecter les normes et mentions légales relatives à la protection et au traitement des données à caractère personnel (loi n°09-08).

Les anciennes feuilles de demande de remboursement ne seront plus acceptées à compter du **1^{er} septembre 2019**. Aussi, afin d'éviter tout rejet ou retard dans le traitement de vos demandes de remboursement, nous vous invitons à utiliser la nouvelle feuille « Déclaration de maladie ».

Nos services sont joignables par mail à contact@mupras.com pour toute demande d'information.

MUPRAS

